

FINANCEMENT MANUFACTURIER INNOVANT

LE POINT DE DÉPART DE VOTRE PROJET D'INNOVATION

OBTENEZ RAPIDEMENT UN PRÊT D'INVESTISSEMENT QUÉBEC AFIN D'EMBAUCHER UN EXPERT ET D'INITIER VOTRE DÉMARCHÉ D'INNOVATION OU AFIN DE COMMERCIALISER UN PRODUIT INNOVANT.

Notre solution de financement

- Prêt à terme pour financer les dépenses de mise en œuvre d'un projet visant à accroître le niveau d'innovation de l'entreprise ou à soutenir la commercialisation de son innovation.

Nos modalités

250 000 \$

- Financement minimal : 50 000 \$
- Financement maximal : 250 000 \$

100 %

- Peut couvrir jusqu'à 100 % des coûts du projet
- Déboursement unique

12 mois

- Moratoire de remboursement du capital de 12 mois
- Remboursement mensuel jusqu'à 48 mois
- Taux d'intérêt flottant
- Cautions demandées pouvant atteindre un maximum de 25 % du prêt
- Aucune sûreté

1 %

- Frais d'étude de 1% maximum
- Frais de gestion annuel d'au plus 250 \$
- Aucuns frais d'annulation
- Aucuns frais d'attente

Exemples de projets admissibles

- Frais de consultation pour initier une démarche d'innovation
- Dépenses pour l'embauche d'experts
- Dépenses de fonds de roulement pour soutenir la commercialisation d'un nouveau produit innovant

Critères d'admissibilité

LES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES DU QUÉBEC qui répondent aux critères suivants sont admissibles :

- Être en activité depuis au moins 3 ans
- Avoir un chiffre d'affaires de 2 M\$ et plus
- Avoir 15 employés à plein temps ou plus
- Disposer d'une structure financière et opérationnelle saine

Qu'est-ce qu'une entreprise manufacturière innovante?

L'entreprise manufacturière innovante utilise, connecte et intègre de nouvelles technologies pour fabriquer des produits exportables à valeur ajoutée lui permettant une croissance dynamique dans ses marchés.

NOTES
